



CONTENU DE LA SESSION DE 5 MOIS

1^{ER} mois : Il s'agit du mois de bilan complet

Les objectifs de ce bilan sont :

- L'évaluation des compétences individuelles,
- Evaluation des difficultés et des besoins qui en découlent. En fonction des Objectifs individuels dégagés par ces bilans, un référent est attribué à chaque stagiaire et l progression sur ces directions tout au long de la session.

A l'issue de ce premier mois, une restitution est prévue avec les familles pour le compte-rendu de tous les bilans effectués. Ces restitutions se feront au cas par cas.

2^{ième} et 3^{ième} mois : Réentraînement et mise en situation professionnelle

- Exploration et construction de projets dans tous les domaines explorés. Lors du bilan et tout en tenant compte des difficultés et des limites spécifiques à chacun, les formateurs vont toujours demander le maximum dans les démarches et dans l'autonomie afin d'optimiser les capacités et renforcer les compétences. Des hypothèses de projets sociaux et professionnels vont être posées en fonction des goûts et intérêts (je veux), des capacités (je peux, je sais) et de la réalité du marché du travail.

Un stage va être recherché afin de confirmer ou d'infirmer la piste professionnelle qui paraîtra la plus crédible et/ou souhaitable aux yeux de chaque stagiaire.



4^{ème} mois : Stage pratique ne entreprise

Ce stage est recherché et trouvé par le stagiaire lui-même, sous la direction des formateurs. Les objectifs sont :

- permettre une reprise de contact progressif et adapté avec le monde du travail,
- vérifier la cohérence entre le projet personnel et la réalité du « terrain ».

5^{ème} mois : Décision d'orientation, adoption du projet individuel

Au cours de cette phase, les professionnels de l'équipe vont chercher à valider et mettre en place le projet final d'autonomie sociale du stagiaire. Concrètement cela se traduit par une aide dans la recherche de logement associé à un partenariat avec les partenaires sociaux (curatelle, tutelle, service d'accompagnement, assistante sociale de secteur, famille, etc...). De manière identique le projet professionnel va donner lieu soit à une recherche directe d'emploi, soit à la mise en place d'un accompagnement personnalisé (ESAT, Foyer de Vie de jour, AGIH, CAP-Emploi, ANPE, etc...).

Une évaluation du projet définitif basée sur l'élaboration du rapport de stage, est réalisée lors du bilan final par un jury de professionnels.

A cette occasion, un bilan oral est restitué à chaque stagiaire qui peut toujours se faire accompagner de toutes personnes de son choix (famille, service d'accompagnement, etc...).

Les stagiaires sont systématiquement informés des différentes structures existantes correspondant à leurs besoins.

Le bilan final est envoyé dans les mois qui suivent à la MDPH qui a prescrit l'orientation UEROS. La restitution est faite aux familles et la



copie exacte est remise au stagiaire qui a toute liberté et responsabilité pour en communiquer (ou non) les informations.

Le projet de vie résultant de son passage à l'UEROS doit être signé par le stagiaire lui-même mais aussi par sa famille ou son représentant légal.

**Voici nos coordonnées : CPO/UEROS « Emmanuel ALBON »
Unité d'Évaluation de Réentraînement
et d'Orientation Sociale
Impasse Tertulien CURY, Boulevard
de Destrellan 97122 BAIE-MAHAULT
Tél : 05 90 32 56 10 Fax : 05 90 32 56 13**